

LA CONCEPTION DES LIENS ENTRE LANGAGE ET SOCIÉTÉ

La linguistique moderne est née de la volonté de Ferdinand de Saussure d'élaborer un modèle abstrait, la langue, à partir des actes de paroles. Son enseignement, qui fut recueilli par ses élèves et publié après sa mort, constitue le point de départ du structuralisme en linguistique. Et, malgré les quelques passages dans lesquels on trouve l'affirmation que la langue « est la partie sociale du 'langage » ou que « la langue est une institution sociale », ce livre insiste surtout sur le fait que « la langue est un système qui ne connaît que son ordre propre » ou que, comme l'affirme la dernière phrase du texte, « la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même ». Saussure traçait ainsi une frontière nette entre ce qui lui paraissait pertinent., « la langue en elle-même », et le reste, et il fut suivi sur ce point par des chercheurs aussi différents que Bloomfield, Hjelmslev ou Chomsky : tous, élaborant des théories et des systèmes de descriptions diversifiés, s'accordaient à délimiter le champ leur science de façon restrictive, éliminant de leurs préoccupations tout ce qui n'était pas la structure abstraite qu'ils définissaient comme objet de leur étude.

Or les langues, n'existent pas sans les gens qui les parlent, et l'histoire d'une langue est l'histoire de ses locuteurs. Le structuralisme en linguistique s'est donc construit sur le refus de prendre en compte ce qu'il y a de social dans la langue, et si les théories et les descriptions qui découlent de ces principes sont évidemment un apport non négligeable à l'étude générale des langues, la sociolinguistique (...) a dû prendre le contre-pied de ces positions. Le conflit entre ces deux approches de la langue commence très tôt, immédiatement après la publication du Cours de linguistique générale, et nous verrons que, jusqu'à une date récente, ces deux courants vont se développer de façon indépendante. D'un côté on mettait l'accent sur l'organisation des phonèmes d'une langue, sur sa syntaxe, de l'autre sur la stratification sociale des langues ou sur les différents paramètres qui dans la langue varient selon les classes sociales. Il faudra pratiquement attendre William Labov pour trouver l'affirmation que, si la langue est un fait social, alors la linguistique ne peut être qu'une science sociale, c'est-à-dire que la sociolinguistique est la linguistique.

La sociolinguistique est aujourd'hui florissante, elle multiplie ses approches et ses terrains.

CALVET, Louis- Jean, La sociolinguistique, Paris, Que sais-je ?, PUF, 1993.

La sociolinguistique est une science de l'homme et de la société qui a émergé, voilà près d'un demi-siècle, en tant que territoire disciplinaire déclaré, « labellisé » pourrait-on dire, de la critique salutaire d'une certaine linguistique structurale enfermée dans une interprétation doctrinaire du Cours de linguistique générale de Ferdinand de Saussure.

Cette discipline était bien évidemment en gestation dans l'œuvre d'un certain nombre de linguistes, avant et après Saussure. Elle va conquérir ses lettres de noblesse d'abord outre-Atlantique pour ensuite prospérer en Europe et singulièrement en France, où elle constitue aujourd'hui un vaste territoire scientifique particulièrement prolifique.

LA SOCIOLINGUISTIQUE : UN AUTRE REGARD SUR LE LANGAGE ET LES LANGUES EN SOCIÉTÉS

La sociolinguistique est, à n'en pas douter, l'une des sciences du langage qui, depuis quatre décennies environ, a apporté à cet ensemble disciplinaire le plus de renouveau théorique et méthodologique, si l'on en juge par l'abondance des ouvrages et articles s'en réclamant et dont la publication n'a pas faibli.

William Labov, l'un des pères fondateurs de la discipline, considère « qu'il s'agit là tout simplement de linguistique » et on pourrait préciser : de linguistique générale (Labov, 1978, p. 258). Avec cette affirmation, il prend position contre les linguistes qui suivent la tradition saussurienne et les enseignements du Cours de linguistique générale de F. de Saussure (pour lui « la grande majorité »), et « ne s'occupent nullement de la vie sociale : ils travaillent dans leur bureau avec un ou deux locuteurs, ou bien examinent ce qu'ils savent eux-mêmes de la langue » et qui, au lieu de suivre Antoine Meillet dont Labov, salue les intuitions, « s'obstinent à rendre compte des faits linguistiques par d'autres faits linguistiques, et refusent toute explication fondée sur des données "extérieures" tirées du comportement social » (Labov, 1976, p. 259).

On doit donc considérer que l'émergence du territoire de recherches appelé sociolinguistique s'est produite d'abord sur la base d'une critique des orientations théoriques et méthodologiques de la linguistique dominante — un certain structuralisme, gardien de l'orthodoxie saussurienne — et d'une révision des tâches du linguiste.

LES LIMITES D'UN CERTAIN STRUCTURALISME EN LINGUISTIQUE

Le Cours de linguistique générale a constitué indéniablement un tournant en linguistique. Ce cours, publié par les disciples de F. de Saussure en 1916, jetait les bases d'une analyse rigoureuse du langage et des langues.

Sans rentrer dans le détail de l'ouvrage et de ses apports théoriques, nous évoquerons deux conceptualisations qui, précisément, ont fait problème parmi les linguistes qui ont exprimé leurs critiques face à une interprétation

rigide des thèses saussuriennes, qui empêchait la linguistique d'intégrer la complexité du réel linguistique.

1. Langue et parole

Pour F. de Saussure, on le sait, la langue est l'objet premier de l'analyse linguistique. Car « la langue seule paraît être susceptible d'une définition autonome », « c'est un tout en soi et un principe de classification » (Saussure, 1974, p. 25). Elle doit être soigneusement distinguée de la parole: ainsi, « en séparant la langue de la parole, on sépare du même coup

- 1) Ce qui est social [= la langue] de ce qui est individuel [= la parole] ;
- 2) Ce qui est essentiel [= la langue] de ce qui est accessoire et plus ou moins accidentel [= la parole] ».

L'une des positions de Saussure, qui a suscité le plus de réserves, est celle selon laquelle « tandis que le langage est hétérogène, la langue ainsi délimitée est de nature homogène » (ce qui conduit Saussure à affirmer que « le tout global du langage est inconnaissable, parce qu'il n'est pas homogène »), et selon laquelle « la linguistique proprement dite », c'est « celle dont la langue est l'unique objet » (Saussure, 1974, p. 30-38).

On voit donc que le Cours de linguistique générale rejette catégoriquement l'hétérogénéité hors de portée (et donc hors du projet) de la linguistique saussurienne, fermant ainsi la porte à un structuralisme de la diversité, de la variation, variation et diversité n'ayant de pertinence que pour la parole.

(...) C'est également sur la base d'une révision des postulats de la linguistique saussurienne que Labov (avec d'autres) va définir la perspective sociolinguistique (qui, on l'a vu, doit être pour lui tout simplement celle de la linguistique).

Et Labov d'ajouter qu'il n'est point besoin, pour « parvenir à des résultats fiables d'analyser statistiquement des centaines d'enregistrements » : « On s'aperçoit que, par exemple, les structures fondamentales de la stratification par classes se dégagent d'échantillons aussi restreints que vingt-cinq locuteurs » (Labov, 1976, p. 283).

Pour la sociolinguistique qui émerge aux États-Unis (1964 semble être à cet égard une date clé et Labov en est sûrement l'un des représentants de tout premier plan) et qui vise la diversité linguistique, la « tâche essentielle est d'effectuer une description systématique de la covariance entre structure linguistique et structure sociale »

C'est sur ces bases théoriques que Labov va entreprendre, au début des années soixante du XXe siècle, une série d'enquêtes « en vue de trouver un système ou un ordre quelconque au sein de la variété [sociolinguistique] qui règne à New York » (Labov, 1976, p. 127). Ainsi, à partir de l'étude de plusieurs variables linguistiques et de la variation de la consonne [r] en particulier, qui peut être présente ou absente en position post-vocalique (exemple dans car= voiture), il démontre l'existence d'un rapport systématique entre cette variation et l'appartenance à telle ou telle couche de la société (moyenne et haute bourgeoisie, petite bourgeoisie, classe ouvrière,

sous-prolétariat), c'est-à-dire la stratification sociale, aussi bien en ce qui concerne les usages linguistiques effectifs qu'en ce qui concerne l'image que s'en font les usagers concernés eux-mêmes et leur évaluation.

2. Synchronie et diachronie

Pour Saussure, après avoir « [choisi] entre la langue et la parole » une « seconde bifurcation » s'impose, « à la croisée des routes qui conduisent, l'une à la diachronie, l'autre à la synchronie ». La diachronie linguistique, c'est-à-dire l'histoire, l'évolution de la langue, est du côté de la parole : « Tout ce qui est diachronique dans la langue ne l'est que par la parole » (Saussure, 1974, p. 138) car « la langue est un système dont toutes les parties peuvent et doivent être considérées dans leur solidarité synchronique », c'est-à-dire dans un seul état de langue : « Un état absolu se définit par l'absence de changements, et comme malgré tout la langue se transforme, si peu que ce soit, étudier un état de langue revient pratiquement à négliger les changements peu importants » (Saussure, 1974, p. 124 et 142).

Cette position, qui place la linguistique synchronique du côté de la linguistique de la langue et les désigne comme perspective prioritaire pour le structuralisme naissant, ne fait pas l'unanimité, on s'en doute : car ici, si la synchronie (et donc l'état de langue) peut être une facilité méthodologique susceptible de mieux décrire le système en fonctionnement à une certaine période, elle ne saurait être un obstacle à la perception correcte de la dynamique sociolinguistique d'une langue donnée dans la durée.

S'inscrivant dans l'orientation des linguistes qui appellent à l'abolition « définitive de la distinction diachronie-synchronie », Labov (1976, p. 359), qui rend hommage à la clairvoyance en la matière du linguiste français Antoine Meillet (contemporain de Saussure et son élève), envisage le changement linguistique en l'insérant dans son contexte social, perspective qui découle des conclusions de ses enquêtes, déjà évoquées. Pour lui, comme il l'a montré par exemple dans ses analyses de l'évolution des voyelles new-yorkaises, « le changement ne se fait pas indépendamment des structures de classe. Au contraire, le nouveau modèle pénètre comme un coin, enfoncé par un certain groupe. Et il est rare qu'il se limite à une classe déterminée (à moins qu'il soit stigmatisé et en régression) » (Labov, 1976, p. 396).

On voit clairement que, dans ce cas comme dans celui de l'homogénéité de la langue, Labov refuse, en linguiste de terrain, les dichotomies saussuriennes, peut-être d'une certaine utilité méthodologique à un certain moment mais qui très vite hypothèquent une approche réaliste et fine de l'activité linguistique en société. Il rejoint en cela d'autres chercheurs nord-américains, on l'a dit, mais également bon nombre de chercheurs européens et en particulier français qui, dès la fin des années soixante vont remettre en question l'orthodoxie structuraliste, singulièrement l'effacement du sujet (parlant/écrivain) du champ de l'analyse linguistique, et la mise entre parenthèses des relations complexes certes mais déterminantes entre langue (langage) et société (cf par exemple Marcellesi et Gardin, 1974).

BOYER, Henri. Introduction à la sociolinguistique, Paris, Dunod, 2001.